

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
28/11/2025

Date d'affichage
09/01/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 14

L'an deux mil dix vingt cinq

*Le 03 Décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, BRIAND Henri, Rémy GORON, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés LAUNAY Chantal, JALLU Yann, JOUAUX Laëtitia, BOULET Peggy

ABSENTS : ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, DURET François

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Fabienne LANDAIS, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à Delphine BERTAUX,

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°08-12-2025 – Demande de fonds de concours à Couesnon Marches de Bretagne – Terrain Synthétique

Monsieur le Maire rappelle que la commune a sollicité par délibération du 09 avril 2025 l'attribution d'un fonds de concours à Couesnon Marches de Bretagne pour la réalisation d'un terrain synthétique.

Le conseil communautaire lors de sa séance du 25 novembre 2025 a décidé de procéder à la révision du pacte financier et fiscal (PFF) en ce qui concernant les fonds de concours descendants (Communauté de communes vers les communes).

En effet, les communes de Bazouges-la-Pérouse ainsi que de Maen-Roch ont sollicité Couesnon Marches de Bretagne afin d'obtenir des fonds de concours d'une hauteur supérieure à celle prévue au PFF (jusqu'alors plafonné à 30 000€).

Considérant les plans de financement transmis et notamment celui de Bazouges-la-Pérouse, le conseil communautaire a alloué un montant de 220 000€ (maximum) pour le projet de Bazouges-la-Pérouse au regard du plan de financement prévisionnel.

Plan de financement Terrains Synthétique transmis par Bazouges la Pérouse novembre 2025 avec fonds de concours				
Nature des dépenses HT	Montant (HT)	Subventions	Montant (HT)	% Sub
MOE	16 500,00	DETR26	210 000,00	16,91%
Etudes Géotech	9 050,00	ANS	0,00	0,00%
Levé topo	1 000,00	CDST	311 012,25	25,04%
Bureau contrôle	4 000,00	Leader	100 000,00	8,05%
Travaux terrassement et Revêtement	1 072 411,00	Fonds de concours CdC	220 000,00	17,71%
Travaux éclairage	138 978,00	Auto-financement	400 926,75	32,28%
Total	1 241 939,00	Total	1 241 939,00	100,00%

Monsieur le Maire indique qu'il convient désormais de délibérer afin d'accepter le fonds de concours communautaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la demande d'un fonds de concours pour le financement de l'opération visant à la création d'un terrain synthétique à Couesnon Marches de Bretagne

Précise que le montant final du fonds de concours dépendra du reste à charge municipal, celui-ci ne pouvant être inférieur à la participation de Couesnon Marches de Bretagne : le fonds de concours et les autres participations financières publiques ne pourront par ailleurs pas être supérieures à 80% du montant total du projet.

Autorise monsieur le Maire à signer la convention visant à fixer les conditions d'attribution de cette somme et son versement

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

